

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 56 (1918)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Eh ! Bin, te l'a !  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213653>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

FLORIDOR. — Je vous fais toutes mes excuses et (*ouvrant son portemonnaie*) je vais vous la payer tout chaud...

L'ITALIEN. — Due francs pour une colombe comme ça!... Et puis après, vous en tirez une autre! Niente, niente! Vous allez me souvrie à la prison, al tribunal!

LE SCAPHANDRIER. — Ce serait un peu loin : Saint-Sulpice ne possède pas de tribunal, il n'a que son syndic.

L'ITALIEN. — Il syndic? va bene. Avanti!¹

Les trois hommes se dirigent vers le village ; mais, au bout de cinq cents pas déjà, ils rencontrent le syndic en train d'arracher ses pommes de terre.

L'ITALIEN, *faisant des courbettes*. — Mille et une saluts, illustre monsieur le syndic, zé souis une povre homme dérobé et zé vous amène les deux grands voleurs, les deux canailles qui m'ont toué...

LE SYNDIC. — Je ne comprends rien tant à votre histoire, et pi d'abord, pour un homme tué, vous m'avez l'air d'être solide comme le pont de Morges.

L'ITALIEN. — Cé sont céloù-i et céloù-là qu'ils sont venus dans mon pré pour m'émasculer et m'éviter mes colombes... Che disgrazia, dio santo!²

LE SYNDIC. — Laissez-moi voir interroger ces messieurs, car je n'entends goutte à votre faux-romand.

L'ITALIEN. — Ma! zé vas vous exqliquer tout claramente.<sup>3</sup>

LE SYNDIC. — Silence non de sort!... Eh bien, messieurs, qu'est-ce que c'est que ce trafi?

FLORIDOR. — Nous allions à travers champs, sans penser à mal, quand, près de la maison de ce monsieur, un pigeon vient se placer sur la trajectoire de mon arme et alors, vous comprenez, cela lui a porté malheur, à la pauvre bête.

LE SYNDIC. — Oué, oué!... Tout de même vous avez un pétairu qui part diablement vite.

LE SCAPHANDRIER. — C'est comme vous le dites, monsieur le syndic, l'arme de mon camaraude est un peu prompte à la détente.

LE SYNDIC. — Oué... oué... elle est comme la langue des femmes... Mais au moins vous êtes-vous estiusé auprès du propriétaire du pigeon?

FLORIDOR. — Parfaitement, monsieur le syndic, et je lui ai offert en même temps une pièce de deux francs à titre de dédommagement, mais il l'a refusée en nous traitant de bandits.

L'ITALIEN. — Si, si, banditi! birboni! ladroni!<sup>4</sup>

LE SYNDIC. — Silence, nom d'une pipe!... Ainsi, messieurs, vous lui avez offert deux francs et vous vous êtes estiusés honnêtement?

FLORIDOR ET LE SCAPHANDRIER. — Oui, monsieur le syndic.

LE SYNDIC. — Oué, Oué...

LE SCAPHANDRIER. — Et nous réitérons devant vous, monsieur le syndic, les regrets que nous éprouvons d'avoir tiré sur un pigeon domestique, au lieu du pigeon sauvage que nous croyions avoir aperçu.

LE SYNDIC. — Ah! vous l'aviez pris pour un pigeon sauvage?... Oué, oué!... Erreur ne fait pas compte... Vous l'Italien, prenez les deux francs : votre pigeon sera bien payé.

L'ITALIEN. — Zé veux, moi, que vous mettiez d'abord en prison les deux banditti, pour dix ou douze ans...

LE SYNDIC. — Et moi je veux que vous me f... la paix!

L'ITALIEN. — Cristo!

LE SYNDIC. — Silence! cré nom de nom de sort!... Voulez-vous votre argent, oui ou non?

L'ITALIEN. — Niente, diavolo!

LE SYNDIC. — Eh bien f... moi le camp, sinon je vous f... mon pied dans le derrière!... Compris?

<sup>1</sup> Le syndic? Fort bien. Allons-y!

<sup>2</sup> Quel malheur, grand Dieu!

<sup>3</sup> Clairement.

<sup>4</sup> Oui, oui, bandits, gueux, voleurs!

L'ITALIEN, *s'esquivant*. — Si, si.

LE SCAPHANDRIER, *au bout d'un moment*. — Nous feriez-vous le plaisir, monsieur le syndic, de...

LE SYNDIC. — Oué, oué, allons boire un verre.

V.F.

**Les cucus.** — Un commissionnaire suisse allemand, entre chez un horloger pour acheter un « coucou ». Il dit à l'employé :

— Je l'en ai déjà cinquante ; c'est pur faire le demi douzaine, gombrenze. Che l'met chaque cucu dize minuton indervalle; alors quand che dors bas, la nuit, che les entend chaque dize minuton. Moi che les aime bien les bedits cucus quand ils guélen; ils m'aident à basser la nuit.

C. P.

### EVOCATION

A l'auteur des « Coins de chez nous »

Quand l'hiver nous emprisonne  
Auprès du feu qu'on tisonne,  
Lorsqu'il neige et que le vent  
S'essouffle à vouloir éteindre  
Sur la vitre qu'il fait geindre  
Son reflet doux et vivant,

Qu'on est bien, devant la braise,  
A rêver tout à son aise,  
Les yeux à demi fermés !  
Pendant que le corps sommeille,  
L'âme fuit, légère abeille,  
Vers les souvenirs aimés.

C'est alors qu'on se rappelle  
Combien la montagne est belle  
Sous le ciel bleu de l'été ;  
Dans la flamme qui voltige  
On voit passer, ô prodige,  
Tout un monde regretté :

Des vallons et des prairies,  
Dès longues pentes fleuries  
Jusqu'aux bords des frais ruisseaux,  
Des chalets dans la verdure,  
Des sapins, sombre parure  
Autour des riants coteaux.

C'est un vaste pâturage  
En plein soleil, sans ombrage,  
Avec des fleurs à foison  
Et de grands troupeaux de vaches,  
Egrenés comme des taches  
Sur le velours du gazon.

Plus haut, le glacier déroule,  
Fleuve de cristal, sa houle  
De replis et de ressauts,  
Ses larges vagues de glace  
Soulevant de place en place  
Des rochers comme vaisseaux !

Ce sont encor les ravines,  
Les éboulis, ces ruines,  
Au pied des escarpements,  
Et les « tours », et les « murailles »,  
Eternels champs de batailles  
De l'Alpe et des Eléments ;

Les arêtes découpées  
Qui de leurs dents, ces épées,  
Menacent, monstres en rangs,  
Les nuages, ces chimères  
Dont les formes éphémères  
Passent en troupeaux errants.

C'est enfin la splendeur même  
De la montagne qu'on aime :  
Les neiges de son front pur,  
La cime flère et tranquille  
Qui surgit, blanche presqu'ile  
De la Terre dans l'Azur !

T. RITTNER.

**Echos de la frontière.** — Un officier morigène un soldat vaudois qui se présente avec un fort « plumat ».

— Pardon, mon lieutenant, cette cuite ne vous regarde pas!

— Comment ça?

— Parfaitement, mon lieutenant; c'est une cuite civile; je l'avais déjà avant d'entrer au service.

### EH ! BIN, TE L'A !

QUAND on vao couïenâ cauquon, faut itré bin su dé se n'affèrè, et tsouyî dè sè pas branquâ contré on lulu que vo pão metrè dein on sa a reculon, ka adon vo passâ po on tatiopote et po on tadié, et lè dzeins rizant dè vo.

Lo maidzo dè C\*\*\*, qu'élai on grand farceu, s'ein allâvè on dzo trâvâ sè malado dâo coté dâo pâ dè la montagne. L'élai avoué son petit tsai, mâ l'avâi dobillâ sè grelots.

Tracivè su lo tsemin quand reincontre cauquès païsans qu'allâvant férè dâi z'einrayrè po dérontrè on vilhio tsamp d'espacetté.

Yon dè clâo lulus po couïenâ lo maidzo et po férè rirè sè camarâdo, fâ :

— Hé, mosieur le dotteur, vous êtes en contravention.

— Et pourquoi?

— Parce que vous n'avez pas votre grelotière.

— Eh! mon pour'ami, lâi repond lo maidzo, coumein vaô-tou qu'on ouïe mè grelots quand on reincontré dâi toupin dè ta sortâ!

Et lo maidzo dzibillia son tsévau et tracé pe liein, tandis que le compagnon dè l'autre recafâvant à veinto débotonâ de clia remotcha que cozont bin aô mîma-mor qu'amâvè trâo férè son vergalant.

### L'ENSEIGNE DU CABARET

(PAR LACHAMBEAUDIE).

DÉVANT un cabaret ces mots étaient écrits : « Aujourd'hui, vous paierez le pain, le vin, la viande,

Demain, vous mangerez gratis. »

Janot, que l'enseigne affirande

Dit : « Aujourd'hui, je n'entre pas :

Il faudrait payer la dépense ;

Mais demain, je veux faire un si fameux repas,

Que le cabaretier s'en souviendra, je pense. »

Le lendemain, on vit entrer Janot

Qui va se mettre à table, et s'écrit aussitôt :

— Servez vite, maître Grégoire !

Servez ! Jusqu'à la nuit, je veux manger et boire !

Apportez du meilleur, je suis de vos amis ! »

A peine le couvert est mis

Qu'il faut voir mon Janot des dents faire merveille

Et vider bel et bien les plats et les bouteilles.

S'étant lesté la panse, il se lève gaîment

Et, sans cérémonie, il regagne la porte.

Mais Grégoire l'appelle et lui dit brusquement :

— Mon brave, il faut payer avant que l'on ne sorte !

— Vous riez, dit Janot, vraiment,

Et la plaisanterie est forte ;

Vous deviez aujourd'hui, si je m'en souviens bien,

Nous servir à dîner pour rien...

— Oh! répond l'hôtelier, votre erreur est extrême :

Car je dis aujourd'hui ce qu'hier je disais :

Regardez, tous les jours mon enseigne est la même.

— Vous ne m'y prendrez plus, dit l'autre désormais,

Et vous ne m'eussiez pas leurré par un vain conte,

Si j'avais su qu'à votre compte

Demain signiflâ jamais.

(Communiqué par PIERRE d'ANTAN.)

\* \* \*

MUNITIONS DE GUERRE

LE mandat baillival que l'on va lire, dont la copie nous a été communiquée par M.

F.-Raoul Campiche, archiviste à Genève, existe aux archives de Vuitembeuf, et concerne les munitions de guerre au temps où L. L. E. de Berne étaient les maîtres de notre pays. A ce titre, il ne manque pas d'actualité.

\* \* \*

« Samuel Vurtemberguer, bailli d'Yverdon, A vous Vertueux Jacques Jaccottet conseiller de ce lieu et inspecteur des Magasins d'armes, salut.

» Nous vous ordonnons et commandons par les présentes, qu'ayez à promptement mettre ordre et tenir main à ce que vous les restants de chaque lieu dans ce baillage, ayant à promptement mettre leur munition dans les garderoberes, chas-